

### ■ Signature d'une convention cadre d'engagement

Une convention cadre d'engagement pour la réalisation du PNNS et du PO a été signée le 28 novembre 2011 en région Limousin, à titre expérimental pour 3 ans. Cette convention est signée par Mme Norra Berra, secrétaire d'Etat à la santé et des acteurs institutionnels de la région : des services déconcentrés de l'Etat (la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts et le Rectorat), des collectivités territoriales (le conseil Régional et les communes de Saint-Yrieix la Perche, Dorat et Brive-la-Gaillarde), ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat, un assureur complémentaire et l'Agence régionale de santé qui coordonne ce groupe. L'objectif est de promouvoir et développer une politique nutritionnelle fondée sur les principes, objectifs et stratégies du PNNS et du PO au moyen d'une déclinaison « répondant à la diversité des situations régionales, visant à harmoniser et mettre en synergie les interventions des différents acteurs territoriaux ».

Document type de la convention cadre d'engagement en région disponible sur : <http://www.sante.gouv.fr/convention-cadre-d-engagement-pour-la-realisation-du-pnns-et-du-po-en-region.html>

### ■ Révision du cahier des charges d'attribution du logo PNNS

L'arrêté relatif à la procédure d'attribution du logo PNNS vient d'être modifié. L'attribution du logo nécessite une expertise préalable, réalisée par une commission réunie par l'INPES, sur la base d'un dossier qui doit être conforme aux exigences du cahier des charges annexé à l'arrêté. La décision d'attribution du logo est la reconnaissance de la validité et de la fiabilité, au regard du PNNS, du contenu du document ou de la présentation de l'action. La procédure d'attribution du logo PNNS est ouverte aux entreprises publiques et privées, organismes à caractère public et privé, associations, fondations et collectivités territoriales pour des projets qu'ils développent en direction des populations. Le logo, octroyé pour une durée de deux ans renouvelable, est accompagné des mentions « ce document est conforme au PNNS » ou « cette action contribue au PNNS ».

Cahier des charges disponible sur : [http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Arrete\\_du\\_9\\_novembre\\_2011\\_fixant\\_les\\_conditions\\_d\\_attribution\\_du\\_logo\\_PNNS.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Arrete_du_9_novembre_2011_fixant_les_conditions_d_attribution_du_logo_PNNS.pdf)

Démarche pour obtenir le logo : <http://www.mangerbouger.fr/pro/le-pnns/obtenir-le-logo-pnns/procedure-d-attribution/comment-l-obtenir.html>

Pour toute information complémentaire : [logopnns@inpes.sante.fr](mailto:logopnns@inpes.sante.fr)

### ■ « Bons pas et petits plats » : un nouveau programme TV pour faire le plein d'idées

A partir du 30 janvier, M6 en partenariat avec Mangerbouger.fr partage avec les téléspectateurs, sous forme de programmes courts, les astuces et idées des Français pour bien bouger et mieux manger au quotidien. « Bons pas et Petits Plats » nous plonge dans la vie de 15 communautés différentes : l'amical des postiers, une chorale, des voisins... Chaque soir, chacun nous livre ses astuces pour bouger plus et manger mieux au quotidien. A travers ces portraits (75 au total), chacun pourra se reconnaître : enfant, mère de famille, retraité, actif...

Période, horaires de diffusion et format : 1<sup>ère</sup> vague du 30 janvier au 6 avril 2012 et 2<sup>ème</sup> vague du 3 septembre au 26 octobre 2012, du lundi au vendredi à 20h35 sur M6, environ 1 minute.

Mise en ligne : après chaque diffusion sur le site <http://www.mangerbouger.fr/>

### ■ Signature de nouvelles chartes PNNS

**7 nouvelles « Villes actives du PNNS »** (depuis octobre 2011) : Alfortville (94), Biarritz (64), Chambray-lès-Tours (37), Gap (05), Gardanne (13), Offemont (90), Talence (33).

Actuellement : 6 départements, 12 communautés de communes, 274 communes.

Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.reseauvillesactivespnns.fr/>

**1 nouvelle « Charte d'engagements volontaires de progrès nutritionnel »** : Produits de diversification Nutrition Infantile Nestlé.

Pour plus d'informations : <http://www.sante.gouv.fr/les-chartes-d-engagements-de-progres-nutritionnels.html>

Pour accéder aux précédentes lettres « Actualités PNNS & PO » : <http://www.sante.gouv.fr/lettre-actualites-pnns-po.html>